



## RETOUR SUR 2018

Après plusieurs années de performance généralement positive pour les marchés boursiers, 2018 a été plus difficile. Dans l'ensemble, les indices boursiers mondiaux ont connu une année négative avec une volatilité particulièrement élevée au quatrième trimestre. Les facteurs cités pour expliquer cette baisse sont la hausse des taux d'intérêt, les tensions géopolitiques et le ralentissement de la croissance économique mondiale.

Au Canada, la baisse du prix du pétrole a eu un impact négatif sur les entreprises de cet important secteur de l'économie, ce qui a affecté le marché boursier du pays. Le dollar canadien a lui aussi été affecté et a connu une baisse importante au quatrième trimestre. Le côté positif de la baisse de notre devise est que le rendement des actifs étrangers a été bonifié. Par exemple, l'indice des actions de grandes capitalisations américaines S&P 500 a connu un recul de 4.40% en dollars américains alors qu'en dollars canadiens l'indice a connu une hausse de 3.62%.

Aux États-Unis, l'année a débuté de façon positive. L'annonce de la baisse des taux d'imposition des sociétés, une solide croissance des bénéfices et l'augmentation des dépenses budgétaires du gouvernement ont donné confiance aux investisseurs. Par contre, l'intensification de la guerre commerciale entre la Chine et les États-Unis au mois d'octobre a ébranlé la confiance des investisseurs. Certains ont aussi commencé à craindre que la hausse des taux d'intérêt entraîne une diminution des investissements des entreprises ainsi qu'une diminution des dépenses de consommation des ménages.

Sur la scène internationale, les influences géopolitiques ont aussi causé des inquiétudes. Du côté de l'Europe, la question du Brexit n'est toujours pas résolue et les relations entre la Commission européenne et le nouveau gouvernement eurosceptique élu en Italie demeurent tendu. Le mouvement des «gilets jaunes» qui a pris de l'ampleur à partir du mois d'octobre en France a ajouté de l'instabilité sur le continent.

Les marchés émergents ont aussi connu leur lot de difficultés. L'appréciation du dollar américain a exercé une pression sur les pays qui ont un déficit commercial et qui ont une importante dette en devises étrangères. Les efforts de la Chine pour réduire le niveau de dette de son système financier ont contribué à un ralentissement de la croissance économique du pays.

En terminant, nous voulons vous rappeler qu'il est normal que les marchés boursiers traversent des périodes de volatilité comme celle que nous avons connu en fin d'année et que dans le passé ces périodes ont toujours été temporaires. Nous ne voyons pas de raison pourquoi ce serait différent cette fois-ci. L'important est de demeurer discipliné et suivre la stratégie établie pour atteindre les objectifs visés.



## REER

**N'attendez pas à la dernière minute pour cotiser à votre REER 2018.**

## LES TYPES DE REVENUS DE PLACEMENT ET LEUR IMPOSITION

Le début de l'année est souvent un moment où les investisseurs commencent à étudier leurs documents fiscaux en prévision de la préparation de leur déclaration de revenus. Le type de revenu que génèrent les placements détenus dans un compte non enregistré a une incidence importante sur le rendement après impôt. Nous présentons dans ce texte un survol des différents types de revenus de placement et le traitement fiscal de chacun.

Nous pouvons distinguer différents types de revenus soit : le revenu d'intérêt, le dividende et le gain ou la perte en capital. Nous expliquerons chacun d'eux sommairement.

Le revenu d'intérêt est le revenu qui provient des sources tel que les obligations, les certificats de placement garantis, les bons du trésor et les dépôts à terme. Ces revenus sont imposés au même titre que les revenus d'emploi, donc ajouté au revenu total d'une personne et imposé selon le taux marginal d'impôt applicable à ses revenus pour l'année. Il peut donc être intéressant de placer les investissements qui génèrent des revenus d'intérêts dans des régimes enregistrés tel que les REER et les CÉLI lorsqu'une personne a un taux marginal d'imposition élevé. De cette façon, l'impôt sur ces revenus sera reporté dans le cas des REER ou à l'abri de l'impôt dans les CÉLI.

Un autre type de revenu est le dividende qui est versé au détenteur d'actions. Le dividende peut être déterminé ou ordinaire. L'imposition sera différente selon le type de dividende que l'actionnaire reçoit. L'imposition des dividendes est différente du revenu d'intérêt. Puisque les sociétés qui les versent ont déjà été imposées sur leurs bénéfices, un mécanisme de majoration du dividende et de crédit d'impôt non-remboursable a été mis en place pour éviter la double imposition. Dans le cas d'un dividende déterminé, la majoration est actuellement de 38%, donc par exemple pour un dividende de 100\$, le dividende majoré sera de 138\$ incluant la majoration. Ensuite, un crédit d'impôt non remboursable est appliqué pour réduire l'imposition du dividende. Pour le dividende déterminé, le crédit d'impôt fédéral est de 15.0198% et pour le Québec, il est de 11.9% pour l'année d'imposition 2018. Le crédit d'impôt sera différent dans le cas d'un dividende ordinaire.

Finalement, il y a le gain en capital et la perte en capital. Un gain ou une perte s'applique lorsque l'on dispose d'un bien, par exemple une action. Il y a un gain en capital lorsque le prix de vente (ou produit de disposition) est plus élevé que le coût d'achat (ou prix de base rajusté). Le montant qui sera inclut dans les revenus de l'investisseur équivaut au gain en capital imposable qui est de 50% du gain en capital. Par exemple, si un investisseur dispose d'une action pour un montant 100\$ mais que cette action a été achetée à 40\$, il y aura un gain en capital de 60\$. Ici, il y aura un gain en capital imposable de 30\$ qui sera ajouté à son revenu et imposé selon son taux marginal d'imposition. Il y a une perte en capital lorsque l'on dispose d'un bien et que le produit de la disposition est inférieur au coût d'achat du bien. La perte en capital est applicable contre le gain en capital des trois années antérieures et des années futures.

À la lumière de ces observations, il est clair qu'il est important de bien choisir l'emplacement des différents types de placements lors de la construction d'un portefeuille pour réduire la charge fiscale et ainsi augmenter le rendement après impôt.

## SOMMAIRE DES MARCHÉS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2018

INDICES BOURSIERS	Performance année à date	Rendement annualisé	
		3 ans	5 ans
S&P/TSX Composite TR index	-8.89 %	6.37 %	4.06 %
S&P 500 TR index (CAD)	3.62 %	7.98 %	13.38 %
MSCI EAFE TR index (CAD)	-6.03%	2.29 %	5.71 %
MSCI emerging markets TR index(CAD)	-6.88 %	8.63 %	6.88 %

INDICES DE REVENU FIXE	Performance année à date	Rendement annualisé	
		3 ans	5 ans
FTSE TMX Canada Universe Bond TR Index	1.41 %	1.86%	3.54 %
Bloomberg Barclays US aggregate bond TR index (USD)	0.01 %	2.06 %	2.52 %

DEVICES	Niveau au 31 Déc. 2018	Année à date	Haut 2018	Bas 2018
Dollar canadien/US (USD/CAD)	1.3637	8.02 %	1.3637	1.2266
Dollar canadien/Euro (EURO/CAD)	1.5636	3.80 %	1.6130	1.4767

Source : Thomson one, BlackRock. Le rendement passé peut ne pas être révélateur du rendement futur.

Sincèrement,



Anthony Ducharme, CFA  
Conseiller en placement

Avec la collaboration de Véronique Corriveau, LL.B, D.D.N, D.FISC

Les renseignements contenus dans ce document ont été préparés par Anthony Ducharme, conseiller en placements chez Valeurs mobilières Banque Laurentienne et ont été obtenus de sources que nous jugeons fiables, mais ne sont pas garantis et pourraient s'avérer incomplets. Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles de Valeurs mobilières Banque Laurentienne et ne doivent pas être interprétées comme une sollicitation d'offre d'achat ou de vente des titres ci-mentionnés. Les placements mentionnés ne peuvent pas convenir à tous les investisseurs, veuillez consulter votre conseiller en placement. Un placement dans l'OPC (Organisme de placement collectif) peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et autres frais. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les OPC ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir. Anthony Ducharme conseiller en placement avec Valeurs mobilières Banque Laurentienne, membre du FCPE et de l'OCRCVM. Valeurs mobilières Banque Laurentienne (VMBL) est une filiale en propriété exclusive de la Banque Laurentienne du Canada, La Banque Laurentienne du Canada est une société ouverte inscrite à la cote des bourses canadiennes.